

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Le parti de l'étranger

Qui donc naguère encore qualifiait de parti sans nom la coalition aussi hybride que réactionnaire qui s'abrite sous le drapeau nationaliste.

Hélas, et nous en rougissons et pour lui et pour nous, cette coalition a désormais un nom ; elle se nomme *le parti de l'étranger*.

Serions-nous donc revenus aux plus mauvais jours de la Révolution française ou de la Restauration, à l'époque des chouans ou des émigrés, ou bien au temps de ceux qui fêtaient l'entrée dans Paris de « nos bons amis les ennemis », en faisant appel à l'intervention étrangère dans nos affaires intérieures ?

Nous n'en sommes pas encore là, nous voulons le croire, mais comment douter désormais qu'il y ait des gens qui rêvent de nous y ramener ?

L'incident qui vient de se produire au sujet de divers articles publiés par un journal russe, la *Novoïe-Vremia* est tristement significatif.

Sous prétexte de « sauver la patrie et l'armée », les adversaires du cabinet Waldeck-Rousseau et du ministre de la guerre, le général André, n'ont pas hésité à transporter du terrain de la politique intérieure sur celui de la politique étrangère des attaques qu'en France nous avons tous le droit, d'après notre manière de voir et nos préférences de trouver soit injustes, soit fondées, mais qu'au delà de nos frontières nous devrions être absolument unanimes, dès l'instant où nous sommes Français, à déclarer odieuses et abominables.

En vain le gouvernement russe a-t-il fait officiellement démentir que la *Novoïe-Vremia* fût son organe officieux, nos nationalistes persistent à proclamer que ce démenti ne signifie rien.

En vain le Tzar, à l'occasion du renouvellement de l'année, adresse-t-il le premier au Président de la République française une dépêche que tout le monde a pu lire et qui est conçue dans les termes les plus sympathiques, voire même les plus affectueux ; en vain le ministre des affaires étrangères russe, imitant l'initiative de son souverain, envoie-t-il à M. Delcassé un télégramme plein d'amitié ; en vain les chefs des régiments russes ne perdent-ils aucune occasion de proclamer la confraternité d'armes des deux nations ; tout cela, si l'on veut en croire les ennemis du cabinet, ne signifie rien, et nous serions sérieusement menacés du refroidissement, puis de la perte de l'alliance russe si le cabinet Waldeck-Rousseau continue à présider aux destinées de la France, et surtout si le général André reste le chef de notre armée.

Il y a là, nous le répétons, une campagne, qu'on ne saurait trop hautement dénoncer à l'indignation publique.

La France aurait-elle donc cessé d'être un peuple indépendant. Aurait-elle cessé d'avoir la libre direction de ses destinées ? Serait-elle tombée à l'état qui était celui de la malheureuse Pologne au XVIII^e siècle alors que les partis, pour l'emporter l'un

sur l'autre, faisaient, à tout instant, appel aux baïonnettes russes, comme à l'argument suprême et sans réplique ?

Fort heureusement nous n'en sommes pas là, et jamais un tel projet n'a été celui du gouvernement du Tzar.

Si la Russie a recherché l'alliance de la France, ce n'est pas à cause de sa faiblesse, mais de sa force.

Jamais elle n'a prétendu intervenir dans nos affaires intérieures, de même que nous n'avons nulle intention d'intervenir dans les siennes.

Au point de vue social, la république française est à l'antipode de l'autocratie russe, de même qu'il n'y avait en Europe, au temps jadis, rien de moins semblable au gouvernement du cardinal Richelieu que celui des premiers protestants d'Allemagne qui furent ses alliés contre le Saint-Empire ou la catholique Espagne ; de même aussi qu'au point de vue gouvernemental il n'y avait aucune analogie entre la France de Louis XIV et l'Angleterre de Cromwel, qui, cependant, elles aussi, dans un intérêt extérieur commun conclurent un traité d'alliance.

« Charbonnier est maître chez soi », disait un vieux proverbe. Aurait-il cessé d'être vrai et la vassalité de la France serait-elle donc le rêve du parti dont les menées nous répugnent et nous écœurent ?

Que ces messieurs aillent donc voir comment nous serions reçus en Russie, si nous nous méliions d'indiquer au Tzar que le gouvernement de la République française tiendrait pour agréable qu'il ne fit pas choix de tel ministre ou de tel général ?

Le Tzar nous ferait très poliment d'abord, puis très impoliment ensuite savoir que nous eussions à nous mêler de nos affaires et non des siennes ; et il aurait raison.

Les droits du gouvernement de la République française sont les mêmes que ceux du gouvernement du Tzar.

La Russie le sait, et son bon sens est d'accord avec son intérêt, et aussi avec notre patriotisme et avec notre dignité.

Le parti de l'étranger en sera pour sa honte, — nous ne disons pas pour sa courte honte.

A. B.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 janvier 1901 (matin)

M. Rauline, député de la Manche, préside, comme doyen d'âge.

Après avoir proclamé ouverte la session ordinaire de 1901, M. Rauline prononce le discours d'usage.

La Chambre procède immédiatement après à l'élection du bureau définitif.

Votants, 526 ; bulletins blancs ou nuls, 9 ; suffrages exprimés, 517 ; majorité absolue, 259.

Ont obtenu : M. Paul Deschanel, 296 voix ; M. Henri Brisson 217 ; divers, 4.

En conséquence, M. Deschanel est proclamé président de la Chambre des députés pour l'année 1901.

Puis a lieu l'élection des vice-présidents.

Votants, 473 ; bulletins blancs ou nuls, 4 ; suffrages exprimés, 469 ; majorité absolue, 235. Ont obtenu : MM. Georges Cochery, 341 voix ; Aynard, 328 ; Maurice Faure, 313, Meunier, 264. Les quatre vice-présidents sortants sont donc réélus.

C'est au tour des secrétaires.

Votants, 444 ; bulletin nul, 1 ; suffrages exprimés, 443 ; majorité absolue, 222.

Ont obtenu : MM. Surcouf, 333 voix ; Brindeau, 327 ; Rajon, 297 ; Massé, 281 ; Bompard, 259 ; Rouland, 255 ; de l'Estourbeillon, 255 ; J.-L. Breton, 216 ; Compayré, 164 ; Lauraine, 122. MM. Surcouf, Brindeau, Rajon, Massé, Bompard, Rouland et de l'Estourbeillon sont élus. M. J.-L. Breton, secrétaire sortant, est en ballottage pour le huitième poste de secrétaire.

Au second tour de scrutin, M. Compayré est élu par 186 voix contre 137 données à M. Breton.

La Chambre procède ensuite à l'élection des questeurs.

Votants, 449 ; bulletin nul, 0 ; majorité absolue, 225. Ont obtenu : MM. Rivet, 235 voix ; Le Chevallier, 265 ; Guillemet, 203 ; Herbet, 118 ; Pajot, 108 ; Le Clech, 63. MM. Rivet et Le Chevallier, questeurs sortants, sont donc réélus. Il y a ballottage pour le troisième poste. Le second tour de scrutin s'effectue immédiatement.

Quatre tours sont nécessaires pour donner un résultat ; finalement M. Guillemet est élu par 81 voix contre 51.

Après quelques mots de remerciement du président, pour l'accueil qui lui a été fait, la séance est levée.

Sénat

Séance du 8 janvier 1901

M. Wallon, doyen d'âge préside cette séance d'ouverture.

Le Père de la Constitution proclame la session ouverte et prononce le discours d'usage.

Le Sénat tire au sort les bureaux et fixe à jeudi l'élection du bureau définitif.

Et la séance est levée.

Sortant du rang

Les journaux parisiens ont déjà signalé à l'envi, les uns il est vrai pour la blâmer, les autres toutefois pour l'approuver sans réserve, la mesure prise récemment par le ministre de la guerre et concernant l'avancement des officiers.

Une part considérable a été faite dans les tableaux récemment établis, aux officiers sortant du rang. Il n'est pas jusqu'à l'intendance qui ne s'ouvre cette fois aux officiers d'administration.

L'exclusion des grades supérieurs qui jusqu'à ce jour pesait sur tous ceux qui n'étaient pas sortis de Polytechnique ou de Saint-Cyr, était d'autant moins justifiée que Saint-Maixent, Versailles, Saumur ont des écoles spéciales où l'on n'entre que par voie de concours, après avoir fait ses preuves comme sous-officier, et où l'on apprend vraiment tout ce qui est nécessaire. Si d'ailleurs l'enseignement était insuffisant, il n'y aurait pas de raison pour ne pas le compléter, pour ne pas élever le niveau des études théoriques et de la préparation technique : les concurrents sont assez nombreux pour faire une excellente sélection.

Sans doute l'École supérieure de guerre, par exemple, a tout intérêt à recruter ses élèves parmi des jeunes gens, mûrs de bonne heure, qui ne se soient pas attardés dans les grades inférieurs. Et ainsi se justifie peut-être la nécessité de dispenser une élite du passage par le régiment, passage qui devrait être en principe obligatoire.

Mais exception faite pour les futurs maîtres de la stratégie, on ne voit pas en quoi Saint-Cyr et Polytechnique donnent une supériorité, au point de vue purement militaire bien entendu.

Que l'on ne dise pas que la mesure prise par le général André est encore un acte « de défense républicaine ». Personne n'i-

gnore que les officiers sortant du rang ont plus de raison que les autres de se montrer favorables à la politique que combat le Gouvernement actuel : le souci de leur avancement, leurs propres dispositions d'esprit, font qu'ils ont en général des tendances hostiles à la République. Plus humble est l'origine, plus grand est souvent le désir de la renier.

Il s'agit donc en définitive d'un acte de justice. « Que tout soldat ait un bâton de maréchal dans sa giberne », voilà ce qu'ont voulu des gens qui n'étaient point démocrates. A plus forte raison, des républicains doivent-ils le souhaiter.

Georges LOIRÉ.

EN CHINE

Refus d'Armistice

Le maréchal de Waldersée a refusé d'accéder à la requête des plénipotentiaires chinois qui demandaient de suspendre toutes les opérations militaires pendant les négociations. Les ministres ont reçu un édit d'acceptation de la note conjointe, mais demandant la discussion de certaines clauses avant l'acceptation définitive. Les plénipotentiaires n'ont pas été autorisés à signer la note comme le désiraient les ministres.

Le maréchal Waldersée a refusé de suspendre les opérations militaires. Il a déclaré que les expéditions ne sont pas faites en vue de châtier, mais qu'elles constituent une mesure de police nécessaire pour protéger les gens et les biens.

Au Transvaal

Bruits de Victoire des Boërs

Le bruit court d'une rencontre très grave, près de Fraserburg. Les Anglais ont été complètement battus et se retirent vers la côte.

Les nouvelles troupes coloniales levées par les autorités britanniques n'ont opposé aux Burghers presque aucune résistance.

Le quartier général des Boërs qui opèrent dans le Cap a été établi dans les montagnes du Zoutran.

Les Boërs sont également signalés autour de Ladysmith. Au nombre de 5,000 sous les ordres de Delarey, ils seraient dans les environs de Buffels-Poort.

INFORMATIONS

Les Effets de l'Amnistie

La chambre des appels correctionnels de la cour de Paris, saisie de l'appel de M. Judet et du *Petit Journal* à l'égard du jugement de première instance qui avait déclaré la juridiction correctionnelle compétente pour statuer sur les poursuites pour diffamation dirigées contre eux à la suite d'articles de polémique auxquels a été mêlée la personnalité de M. François Zola, père du plaignant, ancien officier d'administration, vient de déclarer l'action publique éteinte, et de renvoyer M. Zola à se pourvoir devant la juridiction civile. C'est par application des paragraphes 1 et 2 de l'article 1^{er} de la loi d'amnistie qu'il a été ainsi jugé. La cour a estimé, en effet, que l'affaire se rattachait à l'affaire Dreyfus.

Contre l'Abus des Dispenses

Le général André vient d'adresser aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2284 du 12 Janvier 1901.

GRAVURES. — Paris: L'Entrepôt de Bercy: Le parloir. — Les chais de spiritueux — Les chais des vins fins. — L'ancienne rue de Bercy. — Le petit Château. — Rue intérieure. — La Berge. — Chargement d'un haquet.

Paléontologie: Les pèlerins russes: L'Eglise de Gethsemani. — Banquet de pèlerins à la « Padovini ». — Retour de Nazareth. — Au tombeau de la Vierge. — Les changeurs. — Marchands ambulants. — Colporteurs. — Etablissements russes de Saint-Jean, près de Jérusalem. — L'Eglise. — Dans les eaux du Jourdain.

Afrique: Le banc d'Aguin: Un coup de filet. — Sécherie. — Préparation du poisson.

Cartes: Tableau de propagande politique répandue en France (accroissement des congrégations).

Beaux-Arts: Les Cigales, tableau de M. L. Alleaume.

Iles Baléares (Supplément): Miramar de Majorque: Objets du culte. — Chapelle de Miramar. — Le comodor, à Miramar. — Le « Garriguer » de « Son Gual ». — Cour de la Ferme, à « Son Gual ».

Portraits: Dr Guyon, nouveau président de la Faculté de Médecine.

Nécrologie: Le Dr Potain. — L'amiral Véron.

TEXTE. — Chroniques: Courrier de Paris, par Philippe Maquet; Théâtres, par H. Lemaire; Les pèlerins russes en Palestine, par Quercus; L'entrepôt de Bercy, par L. de Montarlot; Le banc d'Aguin, par G. Bidarray; Miramar de Majorque (Iles Baléares), par G. Vuillier.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimile, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Nouvelle: Le Roman de la Justice, par Paul Perret: illustrations de Simont.

Le numéro: 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 2 (12 Janvier 1901).

1^o A travers le Yun-Nan et du Yun au Tonkin, par le Kouei-Tchéou et le Kouang-Si, par M. le Vicomte de Vaulserre.

2^o A travers le monde: De France en Italie. — Le mont Cenis, par J. Daigret.

3^o Grandes courses de Terre et de Mer: Une île retrouvée. — La Presse Chinoise, par C. Chusseau-Flaviens.

4^o Parmi les races humaines: La Polygamie et l'Esclavage aux Philippines.

5^o Livres et Cartes.

6^o Les Revues Etrangères: Les ressources commerciales de l'Afrique tropicale The Scottish Geographical Magazine Edimbourg. — L'Hinterland du Togo allemand (Deutsche Kolonialzeitung) Berlin.

Abonnements: France, un an, 26 fr. Six mois 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 147^e livraison (12 Janvier 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — Les géants de la mer, par Daniel Bellet. — La Chasse (Les canards), par Charles Diguët. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Le Pont Neuf, par M^{me} Barbé.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette et C^e, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

Société anonyme de la MODE ILLUSTREE Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTREE JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMELINE RAYMOND 16 PAGES IN-4^o

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIEE SUR CHAQUE NUMERO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix: 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriee sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriee chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIANT:

- PLUS DE MODELES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS: 4 francs — UN AN: 14 francs

EDITION 2: contenant une Gravure coloriee et un Patron découpé dans les 3^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS: 8 fr. 50 — UN AN: 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

ABONNEMENTS D'ESSAI DE TROIS MOIS du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES Paraissant le 4^e et le 15 de chaque mois Paris: 3 fr.; Départements: 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, la meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS RECUEIL DE MODES ENFANTINES Paraissant le 1^{er} de chaque mois France: 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient:

- Une causerie sur les Modes enfantines
- Des Modèles de robes
- Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons
- Un et souvent deux Patrons découpés
- Une gravure de Modes coloriee
- Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODELE JOURNAL DES PETITES FILLES Paraissant le 15 de chaque mois Paris: 1 fr. 75; Département: 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois:

- Cartonnages colories
- Figurines à découper; Décors de théâtre
- Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMERO SPECIMEN

LE BON JOURNAL Administration et Rédaction, 20 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 10 Janvier 1901.

V^o Nacla: Chronique. — L. Sabot: Le pari de l'abbé Viallon. — Charles Montagne: La mort de la petite Hoa-Ninh. — Théodore Gahu: L'Étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wiendel: L'Or rouge (suite). — Auguste Deslinières: Les Conserits de Rochebelle (fin). — Jean Roland: L'œil d'or. — V^o Nacla: Tirelire et Bas de laine (suite).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPECIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets: 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Anserlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PRIME MUSICALE Pour les lecteurs du Journal du Lot. Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord),

recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire: valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs moderne.

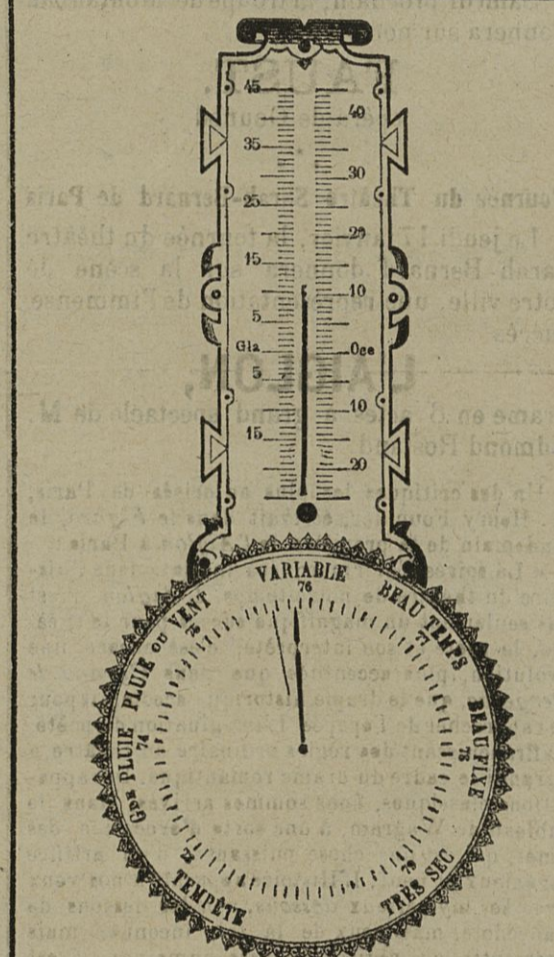
ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ 5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS pour le placement des calendriers réclame 1902. S'adresser à la maison Paul Flohr, 9, Rue S-Ambroise, à Paris.

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS pour le placement des calendriers réclame 1902. S'adresser à la maison Paul Flohr, 9, Rue S-Ambroise, à Paris.



LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

- M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est un PUR JUS de VIANDE de BOEUF TRÈS CONCENTRÉ dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.

SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLIANT.